



École du Grand-Boisé
135, chemin Scott, Chelsea
Québec, J9B 1R6
Tél. : 819-503-8807
Télec. : 819-827-3722

Conseil d'établissement

Séance ordinaire du mercredi 15 novembre 2023

Procès-verbal

Présents

Membres parents : Alexandre Lachapelle, Myriam Brouard, Alessandra Joyal-Boudreau, Cynthia Lachance, Maude Marquis-Bissonnette (par teams)

Membres parents substitués : Dominique Trottier

Membres du personnel enseignant : Suzanne Gonthier, Lucie Cyr, Maude Heafey

Membre du personnel du SDG : Rachel Hébert

Représentantes de l'OPP : Perrine Guérout et Jana Régimbal

Direction : Caroline Saumure

Absents

Membre parent : Chantal Marleau-Patry, Claudia Langevin Robertson

Membre du personnel enseignant : Chantal Guénette

Membre de la Fondation du Grand-Boisé: Monica Donnelly

1. Préliminaires / Début de la rencontre

1.1 Accueil, présences et ouverture de la séance

M Alexandre Lachapelle ouvre la séance à 18h34 et souhaite la bienvenue aux participants à cette seconde rencontre du Conseil d'Établissement de l'année scolaire 2023-2024 qui se tient en présentiel au sein de l'école et qui est la première depuis que Mme Caroline Saumure a pris ses fonctions de directrice de l'école.

1.2 Vérification du Quorum

M Lachapelle constate qu'il y a Quorum.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

La lecture de l'ordre du jour est faite par M Lachapelle. Mme Saumure propose une modification avec l'ajout d'un point au varia sous 4.3 : suivi concernant les rôles et mandats des membres du CÉ.

L'adoption de l'ordre du jour tel qu'amendé est proposée par Mme Dominique Trottier et appuyée par Mme Cynthia Lachance.

1.4 Adoption du procès-verbal du 4 octobre 2023

Mme Saumure demande que soit corrigé le point 3.1, car l'école accueille cette année 504 élèves répartis dans 23 groupes et non 22 comme mentionné.

L'adoption du PV amendé est proposée par Mme Alessandra Joyal-Boudreau et appuyée par Mme Lucie Cyr.

CE-20231115-02 Adoptée à l'unanimité

1.5 Suivis du procès-verbal du 4 octobre 2023

Aucun suivi n'est discuté.

1.6 Questions et interventions du public

Aucune question ou intervention.

2. Décisions du Conseil d'Établissement

2.1 Approbation de la programmation des activités proposées (Art. 87)

2.1.1. Club alpin hiver 2024

Mme Caroline Saumure présente la proposition de M Regout et Mme Hilliker, de proposer cet hiver encore des sorties de ski alpin à la station de Camp Fortune a des prix négociés. Les parents demeurent responsables du transport des enfants.

Mme Lucie Cyr propose l'adoption et Mme Alessandra Joyal-Boudreau appuie.

CE-20231115-03 Adopté à l'unanimité.

2.1.2. Prévision des activités des finissants 2023-2024

Mme Maude Heafey présente la projection des dépenses pour l'année scolaire en lien avec les activités des 75 élèves finissants. Le budget tient compte des surplus financiers de l'année précédente.

L'adoption est proposée par Mme Suzanne Gonthier et appuyée par Mme Dominique Trottier.

CE-20231115-04 Adopté à l'unanimité.

2.2 Adoption de la directive du ministre concernant l'utilisation des cellulaires

Mme Caroline Saumure présente la directive du ministère de l'Éducation qui vise à interdire l'utilisation du cellulaire, des écouteurs, montres intelligentes et autres appareils mobiles personnels par les élèves dans les locaux de l'école. Elle indique que le projet de délibération du CE tel que présenté a été rédigé par le CSSPO afin d'être adopté par l'ensemble des établissements du CSSPO.

Mme Myriam Brouard et Mme Maude Marquis-Bissonnette demandent des précisions sur les appareils soumis à cette directive, et quant à la portée de l'interdiction : utilisation vs possession des dits objets.

Mme Saumure note que la directive vise bien l'utilisation et non la possession et que si un élève venait à utiliser un cellulaire à l'école, celui-ci lui serait confisqué pour la journée et remis aux parents le soir.

Il est acté que les précisions sur la portée de la directive, la définition des objets mentionnés et la mise en place concrète de cette politique seront portées dans le code de vie de l'école. L'adoption de la directive est proposée par Mme Cynthia Lachance et appuyée par Mme Maude Heafey.

CE-20231115-05 Adopté à l'unanimité.

2.3 Approbation de campagne de financement

2.3.1. Vernissage du préscolaire

Mme Caroline Saumure présente la demande des enseignants du préscolaire d'organiser cette année encore leur fameux vernissage Picasso. L'évènement aura lieu le 15 février 2024 de 14h à 17h30 à la cabane à sucre. Les parents sont invités à acheter les œuvres de leurs enfants. L'argent récolté lors de cet évènement sert à l'achat de matériel pour les classes de maternelles.

L'adoption est proposée par Mme Suzanne Gonthier et est appuyée par Mme Alessandra Joyal-Boudreau.

CE-20231115-06 Adopté à l'unanimité.

2.3.1. Vente de sirop et friandises de Noël

Mme Saumure indique que la vente de Noël de sirop et de friandises confectionnés l'an dernier par les élèves et parents bénévoles de la cabane à sucre aura lieu en décembre 2023. Les parents seront invités à commander en ligne et le ramassage des produits se fera le 13 et le 15 décembre de 14h à 17h30 devant l'école.

L'adoption est proposée par Mme Lucie Cyr et est appuyée par Mme Myriam Brouard.

CE-20231115-07 Adopté à l'unanimité.

2.3.1. Finissants 2023-2024

Mme Maude Heafey présente la demande d'autorisation des 3 campagnes de financement proposées par les finissants afin de récolter des fonds pour payer les activités de fin d'année. Mme Heafey note que cette année, 30 parents d'élèves se sont portés bénévoles pour organiser et gérer ces collectes de fonds. En décembre il est envisagé de vendre des paniers de la Maison Lavande. En janvier la thématique n'a pas encore été choisie et en mars le brunch de la cabane à sucre sera de nouveau organisé. Mme Heafey indique que le calendrier des collectes de fonds a été fait de façon à ne pas concurrencer les campagnes de financement de l'OPP.

Mme Myriam Trottier note que pour une prochaine campagne de financement la vente de sapins via la société Bôsapin est très populaire.

Mme Cynthia Lachance propose l'adoption et elle est appuyée par Mme Alessandra Joyal-Boudreau.

CE-20231115-08 Adopté à l'unanimité.

2.4 Approbation de l'utilisation des locaux automne 2023 (Art.93 et 110.4)

Mme Caroline Saumure présente le calendrier des activités occupant le gymnase jusqu'au 8 décembre 2023. Mme Maude Heafey indique que les TES apprécient avoir accès au gymnase sur les heures du dîner afin d'y organiser des ateliers d'autocontrôle. Il est noté que le gymnase sera de nouveau accessible à la fin de la saison de Futsal.

L'adoption est proposée par Mme Myriam Brouard et appuyée par Mme Maude Marquis-Bissonnette.

CE-20231115-09 Approuvé à l'unanimité

2.5 Approbation des contributions financières exigées pour les services offerts

2.5.1. Photos scolaires 2024-2025

Mme Caroline Saumure présente le tableau comparatif des devis pour la prise des photos scolaires de l'année scolaire 2024-2025. Le CÉ exprime sa satisfaction quant au travail de la société Photomania qui propose un bon rapport qualité-prix et qui est une entreprise locale.

Mme Lucie Cyr note qu'il serait intéressant de demander également des devis pour la prise de photo en extérieur lors du prochain appel d'offres.

Mme Cynthia Lachance propose l'octroi du contrat à la société Photomania pour les photos scolaires 2024-2025. Mme Dominique Trottier appuie cette proposition.

CE-20231115-10 Approuvé à l'unanimité

3. Informations, discussions et suivis des comités

3.1 Correspondances

Aucune correspondance à discuter.

3.2 Suivi au projet éducatif (Art 74 et 109)

Mme Caroline Saumure indique que le projet éducatif 2023-2027 doit être déposé d'ici décembre 2023. Il reste à finaliser une consultation avec le conseil des enseignants. Les objectifs du projet se concentrent toujours sur deux axes principaux, à savoir : 1. la lecture en 4^e et 6^e année en tenant compte des plans d'interventions dans ces deux années. Et le plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

Les données concernant les évaluations de juin 2023 viennent d'être reçues et doivent être examinées. Le projet éducatif sera présenté lors de la prochaine réunion du CÉ.

3.3 Suivi du budget annuel de l'établissement (Art. 95 ; 96,24 ; 110,4 et 110,13)

Mme Caroline Saumure note que le budget pour l'année scolaire 2022-2023 vient d'être reçu par l'école et est en cours d'analyse par Mmes Saumure et Martineau. Il sera présenté à une prochaine réunion du CÉ.

3.4 Mise à jour de l'établissement

3.4.1. Direction

Mme Caroline Saumure rappelle qu'elle a pris son poste de Directrice à l'école le 23 octobre. Elle remercie l'engagement des parents qui participent au CÉ. Elle assure le CÉ que son action est et sera menée en adéquation avec les valeurs de l'école : Respect – Engagement – Bienveillance.

Mme Saumure note également que le Syndicat du soutien scolaire de l'Outaouais et le Syndicat du personnel professionnel du milieu scolaire de l'Outaouais ont annoncé la tenue d'une grève les 21, 22 et 23 novembre. L'école sera fermée durant ces trois jours. Mme Saumure informera l'OPP de la possibilité d'accéder à l'école en soirée afin de maintenir les activités parascolaires. De plus, elle indique que la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) a annoncé la tenue d'une grève générale illimitée à partir du 23 novembre 2023. Il est à ce stade difficile de prédire l'impact de cette grève et sa durée.

3.4.2. Enseignants

Mme Suzanne Gonthier note que nous sommes à la fin de la première étape de l'année scolaire et que les bulletins ont été mis en ligne aujourd'hui et les rendez-vous de parents se déroulent toute la semaine.

Mme Gonthier mentionne également la mise en place du système des 'rangs fluides' pour les entrées et sorties du bâtiment. Elle indique que ce nouveau système a grandement amélioré la rapidité des flux d'élèves. Mme Lachance indique que certains jeunes enfants ne sont pas à l'aise avec ce système qui implique qu'ils se retrouvent avec un camarade de rang non choisi ou connu. Mme Gonthier en prend note.

Mme Cyr félicite Mme Rachel Hébert pour la mise en place cette année encore du programme des acti-leaders qui animent les récréations des plus jeunes de l'école. Les jeunes élèves sont enthousiastes.

Mme Maude Heafey tient à remercier Mme Saumure pour l'approche et l'écoute dont elle a fait preuve lors de sa prise de fonction.

3.4.3. Service de Garde

Mme Rachel Hébert mentionne que la journée pédagogique du 17 novembre se fera en partenariat avec l'artiste locale Romi qui viendra proposer un atelier peinture avec une thématique de Noël aux élèves. Elle note qu'il est à ce stade trop tôt pour savoir si la journée pédagogique du 1^{er} décembre se tiendra à l'école. Dans le doute des activités 'maison' sont planifiées et peuvent être facilement annulées.

Mme Hébert exprime sa satisfaction en ce qui concerne le recrutement et le personnel du service de garde cette année, qui permet de fonctionner sereinement.

Finalement Mme Hébert rapporte que le conseil des élèves a planifié une nouvelle action de récolte de denrées en décembre, au profit du Grenier des Collines. Du 4 au 8 décembre des produits d'hygiène pour les enfants seront récoltés, ensuite du 10 au 15 décembre des denrées pour les petits-déjeuners. La thématique pour la semaine du 18 au 22 décembre est encore à valider.

3.4.4. Organisme de participation des parents (OPP)

Mme Jana Regimbal explique que les entraîneurs de Basketball sont en attente pour savoir s'ils pourront utiliser le gymnase pendant les jours de grève. Elle note toutefois que les entraîneurs ont commencé à organiser des petits tournois entre les équipes des carcajous afin de mieux les préparer aux matchs RSEQ de fin de saison. Un parent a aussi proposé qu'un groupe des carcajous puisse assister à une joute des Ravens ou des Gee-Gees. L'OPP est en train de négocier des tarifs préférentiels.

Mme Regimbal souligne que la campagne de financement en partenariat avec la ferme "Aux saveurs des Monts" est en cours. Le ramassage des produits se fera le 13 décembre de 15h à 17h30 à l'école.

Le CERF (Comité éco-responsable et formidable) a finalisé son projet de bain de forêt et les panneaux ont été accrochés sur la cabane à sucre. Le recyclage de l'école est aussi organisé en partenariat avec le CERF. Finalement le CERF a organisé la venue d'une pièce de théâtre sur le recyclage à l'école en début d'année scolaire.

Le comité reconnaissance postposera ses actions pour souligner la semaine des professionnels de l'éducation jusqu'à la fin du mouvement de grève.

3.4.5. Fondation du Grand-Boisé

Mme Saumure note que la prochaine réunion de la fondation est le 23 novembre.

3.4.6. Représentante au comité de parents

Mme Myriam Brouard indique qu'une seule rencontre du comité de parent a eu lieu et qu'il n'y a pas d'information à partager à ce stade.

3.4.7. Représentante au comité CSSEHDAA

Mme Isabelle Gaudreault est la représentante à ce comité. La formation initiale aura lieu le 20 novembre 2023.

4. Varia

4.1. Suivi concernant la formation obligatoire pour les membres du CÉ (Art. 53 et 70)

Mme Saumure informe le CÉ qu'avec M Lachapelle, ils ont créé une page TEAMS sur laquelle les membres du CÉ peuvent retrouver tous les documents afférents au rôle du CÉ, à ses missions et aussi aux réunions pour l'année en cours.

Mme Saumure invite aussi les membres du CÉ à confirmer qu'ils ont suivi la formation obligation.

4.2. Suivi concernant les formulaires demandés : Loi d'accès à l'information – Déclaration d'intérêt

Mme Caroline Saumure va contacter les membres qui n'ont pas encore remis les formulaires demandés.

4.3 Suivi concernant les rôles et mandats des membres du CÉ

Mme Saumure et M Lachapelle indiquent que la durée des mandats de chaque membre du CÉ n'est pas indiquée de manière explicite dans le document d'AGA 2023.

Mme Perrine Guérout note qu'elle recherchera dans les archives du CÉ pour tenter de trouver la durée du mandat de chacun (1 an ou 2 ans)

5. Prochaine rencontre

La prochaine réunion du CÉ aura lieu le 13 décembre 2023 18h30. Le lieu sera confirmé en fonction de l'évolution des mouvements de grève.

6. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h54.

La levée de séance est proposée par Mme Lucie Cyr et appuyée par Mme Alessandra Joyal-Boudreau.

CE-20231115-11 Adopté à l'unanimité

Alexandre Lachapelle
Président

Caroline Saumure
Directrice

Perrine Guérout
Secrétaire